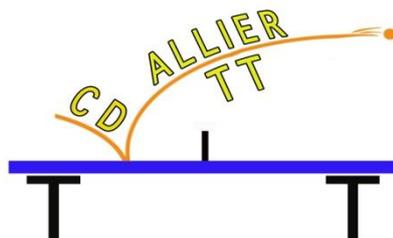


COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE
Maison départementale des sports – 4 rue Refembre
03000 MOULINS
Tel : 04.70.44.68.70
Mail : cdtt.03.siege@gmail.com



CHAMPIONNAT D'ALLIER
Saison 2022-2023
Samedi 7 et Dimanche 8 janvier 2023

Lieu de la compétition : Gymnase Bernard Le Provost - Avenue du 8 mai 1945 -
03120 Lapalisse

Organisateur : TT Lapalisse

Juge-Arbitre : A définir

Samedi 7 janvier 2023 : TABLEAUX PAR POINTS MIXTES

Horaires :

- Pointage : 13h30
- Début de la compétition : 14h

Catégories :

- Moins de 900 points mixtes
- Moins de 1300 points mixtes

Dimanche 8 janvier 2023 : TABLEAUX PAR CATEGORIES

Horaires :

- Pointage : 8h30
- Début de la compétition : 9h

Catégories :

- Moins de 9 ans (Poussins) = nés en 2014 ou après
- Moins de 11 ans (Benjamins) = nés en 2012 - 2013
- Moins de 13 ans (Minimes) = nés en 2010 - 2011
- Moins de 15 ans (Cadets) = nés en 2008 - 2009
- Moins de 18 ans (Juniors) = nés en 2004 - 2005 - 2006 - 2007
- Elite
- Féminines

Un seul tableau par jour !

Rappel :

Dans tous les tableaux, la compétition commencera par des poules et la suite du tableau dépendra du nombre d'inscrits.

Le nombre de joueurs par poules dépendra du nombre d'engagés par tableaux.

A noter que les inscriptions en double se feront uniquement sur place, le 8 janvier et en fonction du déroulement de la compétition.

Un joueur pourra participer à un seul tableau par jour.

Les tableaux par points se dérouleront le samedi et sont mixtes.

Les tableaux par catégories se dérouleront le dimanche.

Les féminines seront regroupées dans un tableau unique avec classement séparé.

Par ailleurs, un joueur peut jouer dans une catégorie au-dessus de la sienne s'il le souhaite.

L'engagement est gratuit pour tous les participants au Critérium Fédéral, pour les poussins et pour les féminines. Pour les autres, il est perçu un droit d'engagement de 5 € (le montant sera inscrit sur la facture du club) peu importe le nombre de tableaux.

Tout joueur inscrit à cette compétition se verra, **en cas de forfait non excusé** auprès du responsable de la compétition Alain LECUIRE (06 79 81 61 93 – alain.tt03@outlook.fr), infliger une **amende de 15€**.

Le formulaire d'inscription est disponible sur le site du comité et à compléter avant le **Mercredi 4 janvier 2023, dernier délai**.

Passé ce délai, aucune inscription ne sera prise en compte.